



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2026/178

Objet : Bilan des opérations foncières réalisées au cours de l'exercice 2025

Séance du mercredi 8 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 8 juillet, à 18 h 44, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 2 juillet 2026, se sont réunis au nombre de 31, à la salle Bruno Latour, 10 place Jacques Brel, sous la présidence de Madame Sonia Benameur, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 39

Présents à la
séance : 31

Excusés
représentés : 7
Absent : 1

* Arrivée après l'appel des
membres du Conseil municipal et
avant le vote du point n°1 inscrit à
l'ordre du jour

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Sonia Benameur, Phu Hien Nguyen, Zahira Kada, Pierre Basbagill, Magali Lourtil-Martinelli, Séverin Yapo, Stéphanie Boisseau, Bilel Moumni, Dicle Yildirim-Bakir, Thomas Merabli, Nadia Ourbia, Eric Thebault, Wafae Amar, Céline Fourti, Denis Chartier, Carole Diaz, Etienne Combrisson, Farida Ouaret, Yannick Lefranc, Virginie Orus, Julien Baril, Waqas Zahid-Latif, Christian Matshiam, Sonia Abrunhosa, Ely Miranda, Serge Mercieca, Souad Medani, Kykie Bassegh*, Nicolas Garcia, Magaly Lefebvre, Christine Tisserand

Excusés représentés :

Christophe Fouley à Thomas Merabli, Claudine Lechopier à Etienne Combrisson, Hafida Khamari à Carole Diaz, Allan De Araujo à Bilel Moumni, Gilles Melin à Serge Mercieca, Stéphane Raffalli à Souad Medani, Sophie Kelkoulà à Magaly Lefebvre

Absents :

Lina Kissa

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Locales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal pour la présente séance. Monsieur Ely Miranda est désigné pour remplir ces fonctions, qu'il accepte.

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

87

2026/

Ville de
Ris-Orangis
Conseil municipal du
8 juillet 2026
DÉLIBÉRATION
N°2026/178

Objet : Bilan des opérations foncières réalisées au cours de l'exercice 2025

Foncier

LE CONSEIL,

SUR proposition de Madame Sonia BENAMEUR, Maire de Ris-Orangis et de Madame Dicle YILDIRIM-BAKIR, Adjointe au Maire chargée de l'Urbanisme, de l'Aménagement, de la Voirie et du Stationnement,

VU le Code Général des Collectivités, notamment son article L.2241- 1,

VU l'avis de la Commission Aménagement, Urbanisme, Cadre de vie, Ecologie, Transport et Habitat en date du 23 juin 2026,

CONSIDERANT que la Commune a procédé aux opérations ci-dessous annexées,

APRÈS DÉLIBÉRATION

PREND ACTE de l'état des opérations foncières effectuées par la commune de Ris-Orangis au cours de l'année 2025, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : 09 JUL. 2026

Publié le : 09 JUL. 2026

Notifié le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification. Le Tribunal Administratif de Versailles peut aussi être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur www.telerecours.fr

Pour expédition conforme
Sonia Benameur
Maire de Ris-Orangis
Vice-Présidente de la Communauté
d'Agglomération Grand Paris Sud



ANNEXE A LA DELIBERATION N°2026/178 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2026

Etat des opérations foncières effectuées par la Commune de Ris-Orangis
au cours de l'année 2025

AR CONTROLE DE LEGALITE : 091-219105210-20260708-2026178-DE
en date du 09/07/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026178

Date de l'acte	nature du bien	Adresse	Références cadastrales	Superficie de la parcelle	Surface de plancher du bien	Prix
ACQUISITION						
18/04/2025	Bâtiment	3, rue Edmond Bonté	AD645 - AD699 - AD714	360+38+100 = 498 m²	293 m²	700 000€ payable sur 3 années budgétaires
20/05/2025	terrains	chemin de Trousseau	BH8 - BH9 - BK2 BK17	65 352 m²	–	1,00 €
CESSION						
22/12/2025	deux maisons individuelles	5/7, place Alphonse Daudet	AD557	302m²	126m²	240 000,00 €
MUNICIPALISATION						
04/03/2025	espaces et voies publics	ZAC de l'Ecoquartier du Val de Ris	voir tableau des parcelles à rétrocéder	33 749m²	–	1,00 €
09/04/2025	espaces et voies publics	ZAC de l'Ecoquartier du Val de Ris	AD682-AD757-AH866-AH946-AH947-AH950	34 m²	–	1,00 €
18/06/2025	voirie	10 rue de la résidence en Bois (quai de la Borde)	Parcelle AH977	757 m²	–	24 000,00 €
03/10/2025	voirie	chemin de la sous-station	Parcelle BH14	1703m²	–	1,00 €